



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

26 novembre 2021

Contact presse :

Claire Avelle

01 48 78 81 08

07 66 42 72 33

c.avelle@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

Conférence de presse contre la loi Gaillot

La Marche pour la Vie, la Fondation Jérôme Lejeune et la Confédération Nationale des AFC organisent une conférence de presse mardi 30 novembre 2021 à 12h30, place Édouard Herriot (Paris 7e)

La Marche pour la Vie, la Fondation Jérôme Lejeune et la Confédération Nationale des AFC (CNAFC) réproouvent vigoureusement la proposition de loi de Madame Albane Gaillot, inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale par M. Christophe Castaner, président du groupe parlementaire LREM, qui prévoit :

- l'allongement des délais légaux d'accès à l'IVG de douze à quatorze semaines
- la suppression de la clause de conscience des professionnels de santé
- l'allongement des délais légaux d'IVG à domicile de 5 à 7 semaines de grossesse
- la pratique de l'IVG chirurgicale par les sage-femmes jusqu'à 10 semaines de grossesse
- la suppression du dernier délai de réflexion de 48 heures entre les deux consultations d'IVG pour les mineures

La Marche pour la Vie, la Fondation Jérôme Lejeune et les AFC rappellent que les premières victimes de l'avortement sont les femmes. Elles considèrent que les députés de la majorité présidentielle devraient plutôt travailler pour que l'avortement ne devienne jamais une fatalité pour des raisons économiques ou de pression de l'entourage. Il est urgent de revoir les politiques d'accueil de la vie en faveur de la prévention, pour éviter à plus de 200 000 femmes par an d'être confrontées à ce drame.

La Marche pour la Vie, la Fondation Jérôme Lejeune et les AFC souhaitent le rejet cette proposition de loi. Elles demandent de reconnaître l'avortement comme un problème de santé publique qui justifie de mettre en œuvre une politique de prévention ainsi que le recommandent les conventions internationales.

Le président de la Marche pour la Vie, Nicolas Tardy-Joubert,



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

La présidente de la Confédération Nationale des AFC, Pascale Morinière,
Le président de la Fondation Jérôme Lejeune, Jean-Marie Le Méné
La porte-parole de la Marche, Aliette Espieux,
représenteront les milliers de signataires d'une pétition contre l'allongement à 14 semaines du délai de l'avortement et exprimeront leur opposition à cette proposition de loi, vivement contestée par la majorité des professionnels du secteur, et avec laquelle le Président de la République lui-même est en désaccord.

À 14 semaines, la vie est belle aussi À 14 semaines, l'avortement = le démembrement* d'un enfant

**Le Président du collège national des gynécologues et obstétriciens français, indique lui-même qu'à 14 semaines "la tête du fœtus est ossifiée et il faut l'écraser", et que " plus l'IVG est tardive, plus elle est dangereuse pour la femme ". Cet allongement est rejeté par 71% des professionnels concernés.*